



Département de l'Oise  
Arrondissement de Clermont  
Commune de Mouy

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL MUNICIPAL  
DU  
06 JUILLET 2021**

**OBJET : Election des membres du Centre Communal d'Action Sociale représentants du Conseil Municipal.**

L'an deux mil vingt et un,  
le six juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence Monsieur Philippe MAUGER, Maire,

**Etaient présents :**

Monsieur MAUGER, Madame BRETON, Monsieur HAUTDEBOURG, Monsieur BRUVIER, Madame CORFMAT (départ à 20h30), Monsieur TERRIER, Monsieur BARRIER, Madame BOUZAKNOUN, Monsieur NÉRIN, Madame LENOIR, Monsieur CORTÈS, Monsieur KANOUTÉ, Madame LACROIX, Madame BÉRAULT, Monsieur LOUIS, Monsieur JOZEFOWICZ, Monsieur LAMAAIZI, Monsieur COSSON (après le point n°1), Madame CROS, Monsieur DERUEN, Madame POULENARD, Monsieur MEUCCI, Monsieur LTEIF, Madame AFFDAL-PUTFIN.

**Etaient absents :**

Madame SEBIH, absente excusée ayant donné pouvoir à Madame BRETON.

Madame CORFMAT (après 20h30), absente excusée ayant donné pouvoir à Monsieur BRUVIER.

Madame MOREL, absente excusée ayant donné pouvoir à Monsieur NÉRIN.

Madame RINGEVAL, absente excusée ayant donné pouvoir à Madame LACROIX.

Monsieur VERCOSTRE, absent excusé ayant donné pouvoir à Monsieur LAMAAIZI.

Madame FERRER, absente excusée ayant donné pouvoir à Monsieur LTEIF.

Monsieur Sylvain NÉRIN est désigné secrétaire de séance.

## Le Conseil,

Considérant que les membres élus au Conseil d'Administration (CA) du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) par le conseil municipal doit se faire au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste,

Considérant l'erreur matérielle liée à la désignation de Madame SEBIH par délibération n°87/20 du Conseil Municipal du 14 décembre 2020,

Considérant la démission de Madame ROUXEL, conseillère municipale et administratrice au CCAS,

## Délibère

**Article 1 :** Il est procédé à la désignation par vote à bulletins secrets, au scrutin proportionnel de listes au plus fort reste, des représentants du Conseil Municipal au Conseil d'Administration du CCAS.

LISTES DES CANDIDATS :	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Liste 1 : « Mouy, une ville pour tous »</li> <li>- Liste 2 : « Ensemble, réveillons Mouy ! »</li> <li>- Liste 3 « Pour Mouy, avec vous, poursuivons notre engagement »</li> </ul>
NOMBRE DE VOTANTS	29
NOMBRE DE BULLETINS	29
BULLETINS BLANCS	1
BULLETINS NULS	0
SUFFRAGES VALABLEMENT EXPRIMES	28
REPARTITION DES SIEGES	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Liste 1 : 3</li> <li>- Liste 2 : 0</li> <li>- Liste 3 : 1</li> </ul>

Sont donc élus pour siéger au Conseil d'Administration du CCAS :

### Liste de la majorité municipale « Mouy, une ville pour tous ! » :

- Madame Leïla SEBIH, 3<sup>ème</sup> adjointe au Maire de la commune de Mouy,
- Madame Colette LACROIX, conseillère municipale,
- Madame Emilie MOREL, conseillère municipale,
- Madame Brigitte BÉRAULT, conseillère municipale (suppléante)

### Liste de la minorité « Pour Mouy, avec vous, poursuivons notre engagement »

- Monsieur Salim LTEIF, conseiller municipal.

**Article 2 :** Ampliation de la présente délibération sera transmise à Madame la Préfète de l'Oise, à Madame la Directrice Générale des Services de la Mairie de Mouy, à Madame le Receveur Municipale de la Ville de Mouy pour exécution, à Monsieur le Président du Centre Communal d'Action Sociale pour notification, et publiée conformément à la législation et la réglementation en vigueur.

Date de convocation : 30/06/2021  
Date de l'affichage : 07/07/2021  
N° : 40/21

Le Maire soussigné, ATTESTE  
Que la présente délibération a été reçue  
En sous-Préfecture le :

Publié le :  
Pour le Maire et par délégation  
la Directrice Générale des Services

**Laetitia LHERMITTE**

  
Le Maire  
Philippe MAUGER  
Vice-président du Pays du Clermontois